

# LES P'TITS CURIEUX

## CHARTRE ACCUEIL FAMILLES-ENFANTS 2010

- Hôtels classés 2 à 4 étoiles
- Hôtels-restaurants classés 2 à 4 étoiles
- Chambres d'hôtes 2 épis et plus, Gîtes de France, ou Fleur de Soleil
- Gîtes 2 épis et plus

**Comité Départemental du Tourisme  
Cœur Val de Loire**

Contact *P'tits Curieux*

**Sophie DUPERRON**

Tél. : 02 54 57 00 52

[petitscurieux@cdt41.com](mailto:petitscurieux@cdt41.com)

Fax : 02 54 57 00 47

5 rue de la Voûte du Château

CS 4323

41043 Blois Cedex

[www.coeur-val-de-loire.com](http://www.coeur-val-de-loire.com)

*Cœur Val de Loire*  
LOIR-ET-CHER ♦ LOIRE VALLEY





## ACCUEIL FAMILLES-ENFANTS

Ce formulaire d'engagement, valable pour l'année 2010, concerne, sur la base du volontariat, les structures d'hébergements suivantes :

- hôtels classés 2 à 4 étoiles,
- hôtels-restaurants classés 2 à 4 étoiles,
- chambres d'hôtes 2 épis et plus Gîtes de France, ou Fleur de Soleil,
- gîtes 2 épis et plus.

Les structures éligibles doivent appartenir à un réseau reconnu par « Qualité Tourisme », ou à un label représentatif du secteur considéré, ou à un groupement de chaîne intégrée ou volontaire, et répondre à la totalité des critères obligatoires portant sur la chambre familiale, l'accueil, les aménagements spécifiques et la restauration.

**Nom de l'établissement :** .....

**Nom de l'exploitant :** .....

**Localité :** .....

**Classement de l'établissement :** .....

**Appartenance à un réseau reconnu par « Qualité Tourisme », ou à un label représentatif du secteur considéré, ou à un groupement de chaîne intégrée ou volontaire (à préciser) :**

.....



## ENGAGEMENTS 2010

Non concerné (NC)

1 - CHAMBRE FAMILIALE	Hôtel	Hôtel/ Restaurant	Chambre d'hôtes	Gîte
<b>Critères obligatoires</b>	<b>Affirmations « oui » ou « non »</b>			
<b>Existence de chambres familiales :</b> - Chambres spacieuses ou communicantes ou chambres contiguës desservies par un palier exclusif comprenant 4 couchages réels (lits doubles, lits simples, lits gigognes ou canapés lits avec un couchage de qualité) hors lits supplémentaires ou lits d'appoint. L'aménagement de la chambre doit permettre une circulation convenable des personnes entre les couchages et autres mobiliers. - Préciser la nature et le nombre de chambres :	oui non	oui non	oui non	NC
<b>Nombre de chambres familiales :</b> - Jusqu'à 40 chambres, l'établissement dispose d'au moins 1 chambre familiale par tranche de 10 chambres. Pour les établissements de 40 chambres et plus, l'hôtel doit être équipé d'au moins 4 chambres familiales.	oui non	oui non	NC	NC
- Mise à disposition gratuite de lits bébés.	oui non	oui non	oui non	oui non
- Mise à disposition gratuite de matériel de puériculture : table ou matelas à langer, chauffe-biberon (ou micro-ondes), chaise haute, rehausseur.	oui non	oui non	oui non	oui non
- Présence d'une TV avec chaîne(s) spécifique(s) enfants ou avec lecteur DVD.	oui non	oui non	oui non	oui non
Salle de bain : - Mise à disposition de serviettes et de produits d'accueil correspondants au nombre effectif de clients dans la chambre.	oui non	oui non	oui non	NC
<b>Critères recommandés (non obligatoires)</b>	<b>Affirmations « oui » ou « non »</b>			
- Sanitaires à bonne hauteur ou présence d'un marche pied.	oui non	oui non	oui non	oui non
- Mise à disposition gratuite de matériel adapté pour le bain ou la douche et d'un réducteur WC.	oui non	oui non	oui non	oui non

2 - ACCUEIL	Hôtel	Hôtel/ Restaurant	Chambre d'hôtes	Gîte
<b>Critères obligatoires</b>	<b>Affirmations « oui » ou « non »</b>			
- À l'arrivée, le personnel d'accueil salue les enfants et présente les prestations qui sont mises à leur disposition.	oui non	oui non	oui non	oui non
- Remise d'un ou plusieurs petits cadeaux d'accueil pour les enfants (petits jouets, coloriage...).	oui non	oui non	oui non	oui non
- Durant le séjour, le personnel de l'établissement reste à l'écoute des enfants.	oui non	oui non	oui non	oui non
- Remise d'une pochette « d'accueil famille » aux parents comprenant une lettre d'information précisant les différents services de l'établissement proposés aux familles (indication des jeux mis à disposition, des horaires pour les petits déjeuners et repas, des différentes animations proposées, du plan de la ville...) et de quelques idées de sorties en famille dans les environs de l'établissement (dépliants touristiques sélectionnés, guide famille « Les P'tits Curieux »...).	oui non	oui non	oui non	oui non
- À la réception, affichage des jeux proposés dans l'établissement.	oui non	oui non	NC	NC
<b>Critères recommandés (non obligatoires)</b>	<b>Affirmations « oui » ou « non »</b>			
- Au départ, remise d'une petite bouteille d'eau à l'enfant.	oui non	oui non	oui non	oui non

3 – AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES	Hôtel	Hôtel/ Restaurant	Chambre d'hôtes	Gîte
<b>Critères obligatoires</b>	<b>Affirmations « oui » ou « non »</b>			
- Existence d'un coin jeux en intérieur (jeux d'éveil, jeux de société, bibliothèque avec livres pour enfants, coloriages, jeux vidéo...). Les jeux mis à disposition doivent respecter la réglementation en vigueur dans un environnement sécurisé.	oui non	oui non	oui non	oui non
- Présence d'au moins un produit de divertissement pour enfants traitant des particularités de la région : livres sur les châteaux, puzzles sur les châteaux, Trivial Pursuit « Centre »...	NC	NC	oui non	oui non
- Pour les établissements disposant d'un parc ou d'un jardin, existence de jeux en extérieur (ping-pong, aire de jeux, piscine...). Les structures de jeux mises à disposition doivent respecter la réglementation en vigueur dans un environnement sécurisé.	oui non	oui non	oui non	oui non
- Présence d'une barrière de sécurité pour escalier intérieur.	NC	NC	oui non	oui non
<b>Critères recommandés (non obligatoires)</b>	<b>Affirmations « oui » ou « non »</b>			
- Présence d'au moins un produit de divertissement pour enfants traitant des particularités de la région : livres sur les châteaux, puzzles sur les châteaux, Trivial Pursuit « Centre »...	<i>oui</i> <i>non</i>	<i>oui</i> <i>non</i>	NC	NC



4 – RESTAURATION	Hôtel	Hôtel/ Restaurant	Chambre d'hôtes	Gîte
<b>Critères obligatoires</b>	<b>Affirmations « oui » ou « non »</b>			
<b>Petits déjeuners</b>				
- Présence de produits pour enfants : céréales, laitages, jus de fruits, pâte à tartiner...	oui non	oui non	oui non	NC
- Application du demi-tarif pour les enfants jusqu'à 12 ans.	oui non	oui non	NC	NC
<b>Restaurant</b>				
- Présence d'un menu enfant.	NC	oui non	oui non *	NC
<b>Critères recommandés (non obligatoires)</b>	<b>Affirmations « oui » ou « non »</b>			
<b>Restaurant</b>				
- Application d'un tarif spécifique enfant* en dehors du « menu enfant » (*jusqu'à 12 ans).	NC	oui non	oui non	NC
- Sur commande la veille, possibilité de fournir des paniers pique-nique	NC	oui non	oui non	NC

\* Uniquement pour les structures proposant la table d'hôtes

Après avoir paraphé chacune des pages précédentes,

- J'atteste sur l'honneur de l'exactitude de ces affirmations et m'engage à respecter la totalité des critères obligatoires.
- Si des changements intervenaient, je m'engage à avertir le Comité Départemental du Tourisme qui serait amené à réviser éventuellement notre engagement.

Fait le .....

À .....

Signature de l'exploitant